



SERVICES ET TARIFICATION POUR LES ÉCHANTILLONS ISSUS DE LA CULTURE DU CANNABIS¹

Pour toute demande d'analyse qui contient un échantillon provenant d'une autre province que le Québec, écrivez à Phytolab@mapaq.gouv.qc.ca pour obtenir de l'information sur la tarification avant la transmission de l'échantillon.

ENTOMOLOGIE

Identification des œufs, des stades larvaires et des adultes d'acariens, d'insectes et d'autres invertébrés nuisibles ou utiles

L'identification d'insectes ou d'arthropodes est réalisée à partir d'un échantillon, par observation visuelle basée sur la taxonomie classique ou par tests de biologie moléculaire, ou d'images numériques.

Tarification 1 – Identification d'un insecte (échantillon ou images numériques) 30 \$

Tarification 2 – Identification d'un insecte par biologie moléculaire 55 \$

PHYTOPATHOLOGIE

Service de détection

Le service « Détection » est celui à sélectionner si vous souhaitez confirmer ou infirmer la présence d'un ou de plusieurs organismes phytopathogènes dans votre échantillon². Il peut s'agir de bactéries, de champignons, de nématodes, de phytoplasmes ou de virus. Veuillez préciser dans le formulaire de [demande d'analyse](#) en ligne le ou les organismes pour lesquels des tests de détection spécifiques sont souhaités. Prenez note qu'en sélectionnant l'option détection, les résultats vous seront transmis sans interprétation des résultats.

Service de diagnostic

Le service « Diagnostic » doit être sélectionné si vous faites face à une problématique dont la cause vous est inconnue. Les tests réalisés sur un échantillon envoyé pour un diagnostic sont choisis par le phytopathologiste responsable de la demande, en fonction des symptômes observés sur la plante. Par la suite, les résultats obtenus seront interprétés et vous seront transmis via un rapport de diagnostic officiel. Veuillez transmettre toute l'information pertinente à la réalisation du diagnostic dans le champ Remarque lorsque vous remplirez le formulaire de [demande d'analyse](#) en ligne.

Tarification 1 – Diagnostic et/ou détection de base³ 80 \$

Exemples de tests⁴ :

- Observation microscopique
- Isolement fongique
- Isolement bactérien
- Biolog
- Entonnoir de Baermann
- Conductivité électrique (CE) et pH

Tarification 2 – Diagnostic et/ou détection de base + biologie moléculaire 150 \$

Exemple de tests de biologie moléculaire (technique PCR) :

- Détection de *Phytophthora* sp. et *Verticillium* sp.
- Identification de champignons (séquençage)
- Identification de bactéries (séquençage)
- Identification de phytoplasmes
- Identification d'insectes (séquençage)

¹ Les montants affichés dans ce document sont uniquement réservés aux échantillons issus de la culture du cannabis. Les tarifs spéciaux ne sont pas applicables.

² Pour connaître la liste des organismes détectés et les tests réalisés au LEDP, veuillez consulter la section [Services et tarification du LEDP](#) sur notre page Agri-Réseau.

³ Le diagnostic de base comprend tous les tests qui n'ont **pas** recours à la biologie moléculaire.

⁴ Notez que les tests offerts au Laboratoire ne se limitent pas à ceux mentionnées dans le présent document.



Tarification 3 – Détection de virus par ELISA - cannabis

150 \$

Vérification des neuf principaux virus du cannabis
(AMV, ArMV, CMV, Potyvirus, TBSV, TMV, ToRSV, TRSV et TSV)

**Tarification 4 – Diagnostic et/ou détection de base + biologie moléculaire
+ détection de virus (ELISA)**

300 \$

MALHERBOLOGIE

Identification des mauvaises herbes

L'identification des mauvaises herbes peut se faire à partir d'un échantillon ou d'images numériques.
L'identification des espèces d'amarantes et de brassicacées peut se faire à l'aide de tests moléculaires.

Tarification 1 – Identification d'une plante (échantillon ou images numériques)

30 \$

Détection de la résistance aux herbicides

La détection de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides est réalisée par des tests moléculaires ou par des tests classiques par aspersion lorsque les tests moléculaires ne sont pas disponibles.

Tests moléculaires de détection de la résistance disponibles au LEDP

Avant d'envoyer un échantillon pour ce service, veuillez communiquer avec le personnel du Laboratoire pour connaître le coût de l'analyse selon les tests à réaliser.

PHYTOTOXICITÉS

Pour toute demande d'analyse en lien avec une problématique potentielle de phytotoxicité, les conseillers et producteurs sont invités à communiquer directement avec la personne responsable du service « Phytotoxicité causée par les herbicides », Mme Annie Marcoux, avant l'envoi de tout échantillon ou la création de toute demande. Pour rejoindre la responsable, veuillez composer le (418) 643-5027, poste 3554.

Ce service est basé sur un diagnostic visuel ainsi que sur des références scientifiques. Une analyse chimique peut être réalisée par le Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires (LEAA) du MAPAQ et les coûts qui lui sont associés seront facturés au client.